

◎国際法定計量機関を設立する条約の改正

(略称) 国際法定計量機関設立条約の改正

昭和三十八年十一月十二日 パリで作成

昭和四十三年一月十八日 効力発生

昭和四十二年六月二十八日 国会承認

昭和四十二年七月七日 受諾の閣議決定

昭和四十二年八月九日 受諾書の寄託

昭和四十二年十二月十二日 公布及び告示

(条約第二〇号)

昭和四十三年一月十八日 効力発生

目次

第四条 3 の改正	.....	ページ
第十三条の改正	.....	七

国際法定計量機関設立条約の改正

第十七条第二項及び第五項の改正	八
第二十一条第五項の削除	九

國際法定計量機關を設立する条約の改正

第四條 2 中「及び委員会の委員を選挙し、又は委員会の委員の選挙を承認すること」を削る。  
第十三條を次のように改める。

第十三條

委員会は、機關の各加盟國の一人の代表者からなる。  
これらの代表者は、それらの者が属する國の政府により指名される。

これらの代表者は、計量器關係機關の現職の公務員又は法定計量の分野において現に公職にある者でなければならぬ。

これらの代表者は、この要件を満たさなくなつたときは、直ちに委員会の委員でなくなり、關係政府は、その後任者を指名しなければならない。

これらの代表者は、その經驗、助言及び活動により委員会に利益をもたらすが、自國政府及び自己の所屬機關を拘束しない。  
委員は、會議の会合に出席し、かつ、発言する権利を有する。  
委員は、その者が属する國の政府の會議における代表者の一人となることができる。

委員長は、協力を得ることが有益であると認める者を委員会の会合に招請し、かつ、発言させることができる。

LES AMENDEMENTS À LA CONVENTION INSTITUANT  
UNE ORGANISATION INTERNATIONALE DE  
MÉTROLOGIE LÉGALE

NOUVEAU TEXTE

Article XIII

Le Comité se compose d'un représentant de chacun des Etats membres de l'Organisation.

Ces représentants sont désignés par le Gouvernement de leur pays.

Ils doivent être des fonctionnaires, en activité, du service s'occupant des instruments de mesure ou avoir des fonctions officielles actives dans le domaine de la métrologie légale.

Ils cessent d'être membres du Comité dès qu'ils ne répondent plus aux conditions ci-dessus et il appartient alors aux Gouvernements intéressés de désigner leurs remplaçants.

Ils font bénéficier le Comité de leur expérience, de leurs conseils et de leurs travaux, mais n'engagent ni leur Gouvernement, ni leur Administration.

Les membres du Comité prennent part de droit aux réunions de la Conférence avec voix

第十七条第二項中「選任され、又は選挙された」を「指名された」に改める。

consultative. Ils peuvent être l'un des délégués de leur Gouvernement à la Conférence.

Le Président peut inviter aux réunions du Comité, avec voix consultative, toute personne dont le concours lui paraît utile.

Nota — L'adoption de ce nouveau texte implique les légères modifications ci-après à apporter aux Articles suivants de la Convention:

Article IV La Conférence a pour objet:

- 2° — d'assurer la constitution des organismes directeurs appelés à exécuter les travaux de l'Organisation ..... ainsi que d'élire les membres du Comité ou de sanctionner leur cooptation.

La dernière phrase est à supprimer.

Article XVII  
2 alinéa —  
remplacer

dans: les décisions ne sont valables que si le nombre des présents et représentés est au moins égal aux trois quarts du nombre des personnalités .....  
..... "élus ou cooptés" comme membres du Comité"  
par: ..... désignées comme membres du Comité.

第十七条第五項ただし書中「選任され、又は選挙された」を「指名された」に改める。

第二十一条第五項を削る。

5° alinéa —  
remplacer  
dans :

à la condition que le nombre  
des suffrages exprimés soit  
au moins égal aux deux tiers  
du nombre des membres ...  
"élus ou cooptés"

par :  
... désignés.

Article XXI  
dernier  
alinéa —

Chaque Etat membre désignera  
dans son pays un de ses fonc-  
tionnaires qui sera chargé  
d'assurer une liaison per-  
manente avec le Bureau et de  
centraliser toutes les ques-  
tions à l'étude. Pour les  
pays qui ont, parmi leurs  
nationaux, un membre du  
Comité, cette personnalité  
peut être en même temps chargée  
de la liaison prévue ci-  
dessus.

Tout l'alinéa est à  
supprimer.

(参考)

この改正は、国際法定機関を設立する条約(条約集第一四三七号参照)により設立された国際法定計量機関の執行機関である国際法定計量委員会の構成員が二十人以内と限定されていたのを全加盟国の代表者により構成するように改めるものである。